

Estimation de vos revenus à 65 ans

Vos revenus mensuels en 2030 - Votre conjoint aura 65 ans

	Monsieur et Madame	Monsieur seul	Madame seule
REVENUS DES REGIMES PAR REPARTITION DE MONSIEUR A 65 ANS en l'état actuel de la législation ⁽¹⁾			
Pension de retraite de Monsieur	3 000 €	3 000 €	1 675 €
REGIMES PAR REPARTITION DE MONSIEUR	3 000 €	3 000 €	1 675 €
REVENUS DES REGIMES PAR REPARTITION DE MADAME A 65 ANS en l'état actuel de la législation ⁽¹⁾			
Pension de retraite de Madame	NS	NS	NS
REGIMES PAR REPARTITION DE MADAME			
REVENUS DES REGIMES PAR CAPITALISATION			
Contrat de Retraite Madelin Monsieur ⁽²⁾	495 €	495 €	495 €
REGIMES PAR CAPITALISATION	495 €	495 €	495 €
REVENUS DU PATRIMOINE			
Revenus financiers (225 000 € x 2% / 12) ⁽³⁾	375 €	375 €	375 €
Revenus fonciers nets ⁽⁴⁾			
. 50% parts de SCI Cabinet Médicale	550 €	550 €	550 €
. Investissement PINEL	940 €	940 €	940 €
REVENUS DU PATRIMOINE	1 865 €	1 865 €	1 865 €
FISCALITE ⁽⁵⁾			
Impôt sur le revenu	-450 €	-920 €	-565 €
- TMI de 30% -			
Prélèvements sociaux	-230 €	-230 €	-230 €
- Taux actuel de 15,50% sur dividendes et revenus fonciers -			
FISCALITE GLOBALE	-680 €	-1 150 €	-795 €
REVENUS A VOS 65 ANS (nets de fiscalité)	4 680 €	4 210 €	3 240 €

⁽¹⁾ Les pensions de retraite sont estimées nettes de prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

⁽²⁾ Rente viagère minimale contractuelle réversible à 100% au profit du conjoint, si poursuite des cotisations jusqu'au terme.

⁽³⁾ Valorisation de vos actifs financiers et monétaires actuels à 2% par an entre 2015 et 2030.

⁽⁴⁾ 85% des loyers bruts perçus, suite extinction des dettes.

⁽⁵⁾ En l'état actuel de la législation, fiscalité moyenne estimée sans revalorisation.

